

Ma Ville

L'INFORMATION MUNICIPALE
DE SAINT-CONSTANT

Été 2014 Vol 1 - N° 1



LA VILLE S'ENGAGE AUPRÈS DES ÂÎNÉS

- Vers une Municipalité Amie des Aînés
- Un programme d'aide pour les 65 ans et plus



P.16

Tout sur la fête familiale
DU 24 JUIN



P.7

Investissement de 7 M \$ à la
GARE SAINT-CONSTANT



P.7

Trois études structurantes
POUR LA VILLE

PRENEZ NOTE

Ma Ville

Production
Division des communications
Ville de Saint-Constant

Collaboration
Services municipaux
de la Ville de Saint-Constant

Photographes
Geneviève Poirier
Vlad Podkhlebnik

Graphisme et impression
Imprimerie Pub Cité

SOMMAIRE

Actualités	P. 2 à 7
Rapport financier	P. 8
Dossier : Agrile du frêne	P. 9
Travaux routiers	P. 10
Règlement sur l'arrosage	P. 11
Nouveaux résidents	P. 12
Sécurité et prévention	P. 14

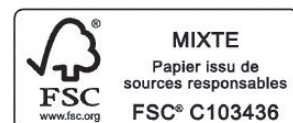


DES SUGGESTIONS?

Des commentaires?

Le bulletin municipal contient l'essentiel des renseignements pouvant vous être utiles. Un sujet vous intéresse en particulier? Faites-nous part de vos suggestions :

 communications@ville.saint-constant.qc.ca



Ce document est imprimé par Imprimerie Pub Cité, sur un papier certifié FSC®, garantissant aux consommateurs que les produits du bois et de papiers qu'ils achètent proviennent de sources responsables.

SERVICES MUNICIPAUX

Pour nous joindre : 450 638-2010

Hôtel de ville

147, rue Saint-Pierre

Mairie

Direction générale

Sécurité incendie

Ressources humaines

Grefe, Génie

Lundi au jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 13 h	

Quartier de la gare

Au 121, rue Saint-Pierre

Bibliothèque municipale

Lundi, mardi,		
mercredi, vendredi	13 h à 20 h 30	
Jeudi	9 h 30 à 20 h 30	
Samedi	10 h 30 à 15 h 30	

Cour municipale

Finances, Urbanisme

Lundi au jeudi	8 h à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h à 12 h	

Centre municipal

160, boulevard Monchamp

Loisirs

Lundi au jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Vendredi	8 h 30 à 13 h	

Travaux publics

Au 25, Montée Lasaline

Déchetterie (mai à octobre)

Lundi au jeudi	8 h à 11 h 45	13 h 15 à 16 h 45
Vendredi	8 h à 11 h 45	
Samedi	8 h à 12 h 45	

Travaux publics (administration)

Lundi au jeudi	8 h à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h à 12 h	

 ville.saint-constant.qc.ca



COMITÉS MUNICIPAUX :

Les travaux sont maintenant amorcés

Depuis avril, élus, gestionnaires et citoyens travaillent ensemble pour recommander au conseil municipal, des projets qui font la différence dans la vie des gens.

Le rôle des comités est de faciliter le travail du conseil en agissant de plus près dans les champs d'action de l'appareil municipal. En formulant des recommandations, ils facilitent la prise de décision et permettent au conseil d'agir avec plus de diligence et d'efficacité.

Au sein de leurs comités respectifs, les élus exercent un leadership dynamique et proactif, tout en favorisant la participation et la collaboration des membres du personnel ou de toutes autres personnes jugées utiles. Pour leur part, les membres issus de la communauté en plus d'apporter une perspective différente, constituent un lien essentiel entre la Ville et ses citoyens.

Vous êtes intéressé(e) à participer bénévolement?

Nous voulons vous connaître. Les comités sont actuellement complétés, mais nous souhaitons constituer une banque de noms pour assurer une relève dynamique.

Faites-nous part de votre intérêt : transmettez-nous un courriel en nous indiquant vos champs d'intérêt ainsi que vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone).

 mairie@ville.saint-constant.qc.ca
ville.saint-constant.qc.ca/accueil



JOURS FÉRIÉS



Veillez prendre note que nos bureaux ainsi que la bibliothèque municipale seront fermés lors des congés fériés du 24 juin et du 1^{er} juillet. Pour toute urgence, nous vous invitons à contacter le 9-1-1.

Bonnes vacances à tous!

MOT DU MAIRE

2014, sous le signe du renouveau

Vous tenez entre vos mains la toute nouvelle mouture du bulletin municipal de Saint-Constant. Le nouveau format, de dimension moindre, contient l'essentiel de l'information dont vous avez besoin dans la vie de tous les jours.

Nous avons également développé une nouvelle identité visuelle lors de cet exercice. Créer une signature ne signifiait pas forcément s'engager dans une stratégie de communication offensive et coûteuse. Le simple fait de s'interroger sur notre image, sous un angle nouveau, en collaboration avec des employés municipaux qui connaissent la Ville et ses citoyens, est en soi une expérience profitable et porteuse d'avenir.

La communication de services fut au cœur de cette réflexion. À l'ère du Web 2.0 où chacun peut éditer du contenu en temps réel, la Ville doit demeurer, aux yeux des citoyens, une source d'information fiable et actualisée, tout cela dans un contexte où la pertinence de chaque dollar dépensé est un enjeu prioritaire.

Cette volonté de mieux servir la communauté est la pierre angulaire de l'année 2014. L'arrivée de jeunes familles, jumelée à une croissance soutenue de la population, a eu une grande influence sur la demande en loisirs. C'est dans cet esprit que le conseil municipal a approuvé le lancement d'un appel d'offres pour une étude d'implantation d'équipements de loisirs. Ceci nous permettra de prendre du recul et d'évaluer, avec l'aide d'experts, comment nous pourrions encore mieux répondre à la demande.

La fête nationale s'inscrit dans ce défi. Le comité organisateur, une équipe de bénévoles dynamiques chapeautée par M. Pierre Arcouette, promet une journée festive, amicale et animée, où les familles seront choyées. À quelques jours des festivités, le comité et les partenaires financiers qui les appuient peuvent être fiers du travail accompli; ensemble, ils ont réinventé une fête à l'image des gens d'ici.



Dans le secteur public comme dans le secteur privé, prendre du recul, reconsidérer ses façons de faire et les transformer sont des atouts essentiels pour assurer la vitalité et la pérennité d'une organisation. Au-delà de toute notion de performance, le défi du changement répond à des objectifs de qualité de vie et d'épanouissement collectif.

85 % des Québécois croient qu'il est possible, pour une administration municipale, de contribuer d'une quelconque façon à l'amélioration du niveau de bonheur de ses citoyens, selon une étude réalisée en 2012 par l'Indice relatif de bonheur, un observatoire social indépendant. 85 %, c'est presque la totalité d'entre nous. Gardez-bien ce chiffre en mémoire; c'est ce pourquoi nous travaillons avec tant de conviction à faire de cette année 2014, un point tournant en matière de services et de révision des façons de faire.

En terminant, je vous souhaite un excellent été 2014. Au plaisir de vous rencontrer lors de la grande fête familiale le 24 juin prochain!

Le maire de Saint-Constant,

Jean-Claude Boyer

PROCHAINES SÉANCES RÉGULIÈRES du conseil municipal

8 juillet, 12 août, 9 septembre.

Les séances du conseil municipal sont publiques et tous les citoyens sont bienvenus. Elles ont lieu le deuxième mardi de chaque mois, à 20 heures.



ville.saint-constant.qc.ca



M. David Lemelin
Maire suppléant
Conseiller municipal
du district 1



M. André Camirand
Conseiller municipal
du district 2



M. Gilles Lapierre
Conseiller municipal
du district 3



Mme Chantale Boudrias
Conseillère municipale
du district 4



Mme Louise Savignac
Conseillère municipale
du district 5



M. Thierry Maheu
Conseiller municipal
du district 6



M. Mario Perron
Conseiller municipal
du district 7



M. Mario Arsenault
Conseiller municipal
du district 8

HOMMAGE À UN BÂTISSEUR de Saint-Constant

Le cœur du quartier historique de Saint-Constant se voit enrichi d'une nouvelle place publique à l'angle des rues Saint-Pierre et Saint-Régis. La place a été nommée en hommage posthume au restaurateur et premier policier de Saint-Constant Lorenzo Cusson (1892-1975).

Cet espace vert a été inauguré mercredi en présence de plusieurs membres de la famille, du maire Jean-Claude Boyer et ses collègues du conseil municipal ainsi que M. Yves Bellefleur, président de la Société d'histoire et de patrimoine de Lignery, accompagné de son équipe. L'événement s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse, alors que des membres de la famille Cusson enchaînaient souvenirs et anecdotes, au grand plaisir des invités.

« La contribution de M. Cusson à l'histoire de notre Ville est unique parce qu'elle symbolise le lien entre la vie municipale et l'activité commerciale à Saint-Constant », a souligné le maire Jean-Claude Boyer. Homme d'affaires, propriétaire du restaurant *Chez Cusson* durant 14 ans, il fut également au service de la Ville durant 18 ans à titre de constable, premier policier en fonction, pompier volontaire et même quelquefois, surveillant de chantier.

« Les sphères d'activités où M. Cusson a oeuvré demeurent encore très chères au cœur des citoyens : la sécurité dans les quartiers, le développement économique, les grands chantiers municipaux, bref, tout ce qui constitue le bien-être d'une communauté. C'est vous dire l'ampleur et l'importance de son engagement », a poursuivi M. Boyer.

En terminant, le maire a tenu à souligner la contribution de MM. Hugo Sénéchal, chef de la Division de l'urbanisme et Yves Bellefleur, président de la Société d'histoire et de patrimoine de Lignery, à la création de cet espace public.

« La plaque commémorative que nous allons dévoiler tout à l'heure fera désormais partie du cœur du village, un secteur patrimonial que nous souhaitons développer dans les années futures. Dans cette vision d'avenir, les pionniers y occupent, et y occuperont toujours une grande place », a-t-il conclu.



Le maire Jean-Claude Boyer, entouré de la famille de Lorenzo Cusson et de M. Yves Bellefleur.



Les invités ont signé dans le livre d'or de la Ville. Ils ont écrit leur message autour d'une photo de la famille Cusson.



La famille et les amis ont enchaîné histoires et anecdotes à propos de Lorenzo Cusson.



PROPRIÉTAIRES ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS : L'aide financière aux aînés est maintenant disponible

Les propriétaires âgés de 65 ans et plus peuvent se prévaloir dès maintenant d'un rabais de taxes de 100 \$ par année. Cette mesure est le fruit d'un engagement du conseil municipal visant à encourager les aînés à demeurer chez eux le plus longtemps possible, favorisant ainsi les liens intergénérationnels dans la communauté. Il s'inscrit en outre dans la foulée des initiatives entourant la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés).

Qui est éligible? Comment s'inscrire?

Pour bénéficier de cette nouvelle mesure en 2014 : les propriétaires doivent être âgés de 65 ans ou plus le 1^{er} octobre, être résidents de Saint-Constant et ne pas être en défaut de paiement de taxes de l'année précédente. Un seul rabais est accordé par résidence.

Les propriétaires doivent également compléter un formulaire disponible sur le site Web de la Ville ou au comptoir de la taxation situé au Quartier de la gare, en ayant soin d'y annexer une copie du compte de taxes pour l'année en cours ainsi qu'une copie de deux pièces d'identité admissibles sur lesquelles figurent le nom, la date de naissance et l'adresse du propriétaire. À noter qu'au moins une de ces deux pièces doit comporter une photo.

Le formulaire doit être reçu au plus tard le 1^{er} octobre 2014, en personne au comptoir de la taxation ou par la poste à l'adresse suivante :

Service des finances, Division taxation
121, rue Saint-Pierre
Saint-Constant (Québec) J5A 2G9
Pièces d'identité admissibles

La carte d'assurance maladie, un permis de conduire, un passeport canadien, un relevé d'Hydro-Québec, un relevé de Gaz Métro, un relevé de Vidéotron ou d'un fournisseur de service résidentiel sont considérés comme admissibles. Sont également acceptés d'autres documents provenant d'une entreprise ou une institution connue du public en général (ex.: document officiel du gouvernement, incluant un document établissant le versement d'une prestation du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec).

Renouvellement à chaque année

Il est important de préciser que l'aide financière est accordée seulement pour l'année d'imposition en cours. Une nouvelle demande doit être effectuée chaque année. Pour 2015 et les années subséquentes, la date limite pour présenter une demande sera le 1^{er} mai. Les propriétaires seront éligibles s'ils ont atteint l'âge de 65 ans au 1^{er} janvier.

 **Service des finances**
450 638-2010, poste 7500

VERS UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS Nous voulons vous entendre!

Saint-Constant souhaite mettre de l'avant une série de mesures pour la qualité de vie des aînés et l'établissement de liens durables entre toutes les générations. Pour ce faire, la Ville a mis en place un plan d'action en vue d'obtenir une reconnaissance officielle en tant que Municipalité Amie des aînés (MADA).

La démarche MADA a été amorcée en 2013 en collaboration avec le milieu, ses organismes et l'ensemble de ses services municipaux. De nombreux citoyens, des membres du comité de pilotage et le comité des aînés ont participé à diverses étapes du processus pour y apporter leurs idées et leur expertise.

Cette première phase étant maintenant complétée, la Ville souhaite à nouveau recueillir l'opinion de tous les citoyens sur les actions envisagées et le travail effectué à ce jour à l'occasion d'une séance de consultation qui aura lieu le 18 juin à 19 h, à la salle multifonctionnelle du Quartier de la gare, au 121, rue Saint-Pierre, Saint-Constant. L'invitation est ouverte à tous les citoyens.

Les personnes qui ne sont pas disponibles pour participer à la séance pourront transmettre leurs commentaires par courriel à loisir@ville.saint-constant.qc.ca. Ceux-ci seront joints aux opinions recueillies lors de la consultation.

 450 638-2010, poste 7210



PLAN D'ACTION à l'égard des handicapés

À chaque année, la Ville réaffirme son engagement à offrir des services adaptés de qualité et répondant aux besoins des personnes ayant des limitations. En ce sens, le conseil municipal a adopté, en avril dernier, un plan d'action 2014 qui s'inscrit sous le signe de la continuité.



Version intégrale du plan d'action 2014
ville.saint-constant.qc.ca



LE PROGRAMME PAIR SAUVE DES VIES

Connaissez-vous le Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR)? Il s'agit d'un service gratuit qui permet aux abonnés de conserver leur autonomie et de garantir leur sécurité, en plus de rassurer leurs proches.

Comment cela fonctionne?

PAIR offre un service quotidien d'appels automatisés, à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Le fait de répondre au téléphone indiquera que vous êtes en état de composer le 9-1-1 en cas de besoin. S'il n'y a pas de réponse, un autre appel sera acheminé dans un court laps de temps. Si cette deuxième tentative n'est pas fructueuse, une procédure d'alerte sera enclenchée et vos proches (un membre de votre famille, un ami, un voisin, un policier, ou un bénévole) seront avisés de se rendre à votre domicile pour effectuer une vérification.

Vous êtes intéressé(e)? Communiquez avec la Régie intermunicipale de police Roussillon. Un policier vous proposera un rendez-vous pour vous expliquer le fonctionnement et compléter votre formulaire d'inscription.



450 638-0911, poste 600

LES PUBLICATIONS MUNICIPALES FONT PEAU NEUVE

Vous tenez entre vos mains la toute nouvelle mouture du bulletin municipal, maintenant intitulé *Ma Ville, l'information municipale de Saint-Constant*. Ce changement est la dernière étape du projet de refonte des publications municipales, qui a débuté en mars dernier par la diffusion du guide *Ma Ville, mes loisirs*. L'exercice permettra d'économiser 20 000 \$ en coûts de production pour l'année 2014.

Outre les objectifs de réduction de coûts, le chantier vise à repositionner les outils de communication de la Ville en tant que sources d'information municipale pertinentes et accessibles pour le citoyen.

« L'aspect visuel des deux publications a été modifié, certes, mais ce changement n'est pas que cosmétique. Il est le fruit d'une réflexion en profondeur sur les plateformes de communication traditionnelles et numériques qui se poursuivra en 2014 et en 2015 », commente M. Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant. « Nous voulons que les citoyens se reconnaissent dans les communications de la Ville et se sentent interpellés par le contenu qui y est véhiculé », poursuit-il.

De l'Info Saint-Constant à *Ma Ville*

Le format du bulletin *Ma Ville* a également été modifié afin de réduire les coûts d'expédition. Une fois plié, la dimension est conforme aux normes de Postes Canada, évitant ainsi de payer un surplus pour un format surdimensionné. De plus, le nombre de pages et l'épaisseur du papier ont été diminués afin de réduire les coûts reliés au poids du document. À noter que l'utilisation des pages a été optimisée : la taille des photos dans les pages intérieures a été réduite, libérant ainsi davantage d'espace pour les textes.

Le guide loisirs devient *Ma Ville, mes loisirs*

La facture du guide loisirs a également été adaptée pour mieux répondre aux besoins de la clientèle et faciliter le repérage des activités. Le format, de plus petite taille et plus pratique, peut être consulté plus aisément. L'information a été réorganisée selon le type de clientèle desservie. Les sections Adulte et Jeunesse sont identifiées par des pages couverture distinctes. À noter que le guide loisirs (grand format) et la version scolaire (condensé du guide loisirs, en petit format plus pratique) ont été fusionnés en une seule publication, ce qui a permis de diminuer les coûts de production et de distribution.



Lors du lancement du nouveau guide loisirs, de gauche à droite : Mme Nathalie Leclaire, directrice des loisirs; M. Mario Perron et Mme Chantale Boudrias, respectivement vice-président et présidente du comité consultatif sur les services et les communications aux citoyens; M. Jean-Claude Boyer, maire et Mme Danielle Boucher, Chef de la Division des communications.





TROIS ÉTUDES STRUCTURANTES ACTUELLEMENT EN PRÉPARATION

À l'image de toutes les villes en croissance, Saint-Constant est confrontée à d'immenses défis en termes d'infrastructures et de services aux citoyens. C'est dans ce contexte que le conseil municipal a entamé, au printemps dernier, un chantier de réflexion stratégique touchant trois dossiers majeurs : les infrastructures sportives et récréatives, le déneigement et l'état de la situation sur les infrastructures urbaines (voirie, éclairage de rues, etc.).

Étude sur le déneigement

Cette analyse en cours de réalisation par les services internes permettra d'évaluer la possibilité de rapatrier les activités de déneigement en régie, plutôt que de les confier à un fournisseur externe. Ceci s'inscrit dans une volonté d'optimiser l'utilisation des ressources existantes et de permettre au personnel de la Ville de contribuer à l'amélioration des services aux citoyens.

Étude sur les infrastructures de loisir et de culture

Cette étude portera, dans un premier temps, sur la planification de projets d'infrastructures de loisir et de culture, tels que la bibliothèque, la maison des jeunes et le centre municipal. Dans un deuxième temps, elle analysera la faisabilité de nouvelles infrastructures d'envergure, soit : un terrain synthétique, un aréna municipal et un complexe aquatique intérieur. L'étude inclura notamment l'élaboration et l'évaluation du cadre financier ainsi que l'analyse des programmes de subvention et d'aide disponibles.

Étude sur les infrastructures urbaines

Cette analyse dressera un portrait de la situation des infrastructures municipales, telles que l'aqueduc et l'égout, l'éclairage et la réfection de rues, en tenant compte des investissements des dernières années. La démarche, qui sera pilotée par la division du génie (de la direction des services techniques), permettra d'identifier les priorités d'intervention pour la prochaine décennie.

« Cette démarche est essentielle pour prendre du recul et se doter d'une vision d'ensemble des enjeux municipaux. La Ville se transforme et les besoins de la population évoluent; le défi des prochaines années sera de répondre à ces besoins avec la certitude que nous travaillons sur les bonnes priorités, des priorités qui seront connues et partagées de tous », commente le maire Jean-Claude Boyer.

INVESTISSEMENT DE 7 M \$ À LA GARE SAINT-CONSTANT

Le stationnement incitatif et les installations de la gare Saint-Constant feront l'objet d'un réaménagement en profondeur. C'est ce qu'a annoncé l'Agence métropolitaine de transport.

Réalisé au coût de 7 millions de dollars et financé à 75 % par le ministère des Transports du Québec (MTQ) et 25 % par l'AMT, le projet permettra d'offrir des installations plus conviviales et sécuritaires pour les clients. Il s'inscrit dans la stratégie de l'AMT visant à donner accès à des services près de ses installations afin d'améliorer l'expérience des clients en transport collectif.

En quoi consistent les travaux?

Le concept d'aménagement développé pour la gare Saint-Constant repose sur la base de critères d'aménagement durable du territoire. La gare est située dans un complexe multiservice entièrement réaménagé et agrandi. Elle est donc une composante maîtresse des projets d'aménagement du quartier de la Gare.

Le projet comprend des travaux qui s'effectueront de la mi-juin à août 2014, soit l'aménagement permanent de 269 places de stationnement incitatif en asphalte avec marquage, un nouvel éclairage, du mobilier urbain, l'aménagement d'un accès cyclable sécurisé et des trottoirs.

Ces ajouts permettront à un plus grand nombre de clients de se rendre à la gare Saint-Constant en mode actif. D'autres travaux auront également lieu du printemps jusqu'à l'automne 2015. Ils comprendront des ajustements et des améliorations au quai principal (éclairage, mobiliers, escalier, valideuse de billets et tuiles tactiles), un nouveau quai d'urgence et un passage piétonnier.



MA VILLE ÉCONOMIQUE

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013

Le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant en 2013 a été déposé en assemblée publique le 13 mai dernier. Chaque année, les municipalités doivent déposer ce rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Ce rapport doit faire l'objet d'un audit (vérification) par une firme comptable indépendante.

Sommaire du rapport financier

	BUDGET 2013	RÉEL 2013	ÉCART
Revenus d'exploitation	36 169 447 \$	33 991 042 \$	(2 178 405) \$
Dépenses d'exploitation	(35 290 965) \$	(32 988 390) \$	2 302 575 \$
Activités d'investissement	3 159 158 \$	(2 099 356) \$	1 059 802 \$
Autres éléments pour conciliation à des fins fiscales	2 280 676 \$	3 786 576 \$	1 505 900 \$
TOTAL		2 689 872 \$	2 689 872 \$



- Version intégrale du rapport financier 2013
- Prévisions budgétaires et PTI 2014

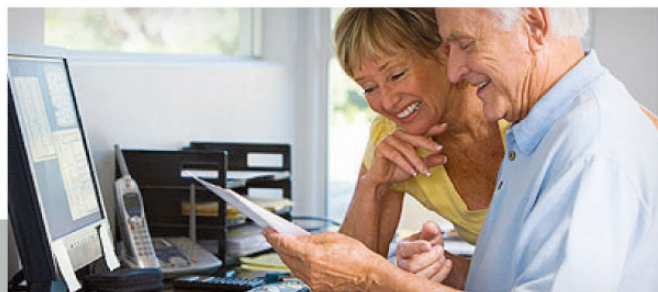
ville.saint-constant.qc.ca/taxation

Rappel des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014

REVENUS	
Taxes générales sur la valeur foncière	21 434 301 \$
Taxes et tarification – services municipaux	6 924 157 \$
Compensation tenant lieu de taxes	348 811 \$
Transferts	200 034 \$
Droits, amendes et pénalités	1 974 500 \$
Services rendus	897 092 \$
Affectations	2 321 816 \$
Autres	294 473 \$
TOTAL DES REVENUS	34 395 184 \$

DÉPENSES	
Salaires et avantages sociaux	10 775 592 \$
Dépenses des services municipaux	8 196 319 \$
Quotes-parts des organismes paramunicipaux	11 636 620 \$
Service de la dette, incluant les frais de financement	3 326 653 \$
Affectations, immos et fonds réservés	460 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	34 395 184 \$

INVESTISSEMENTS 2014	
Achats d'équipements	283 000 \$
Matériel roulant	1 630 000 \$
Pavage urbain et rural	471 000 \$
Piste cyclable rue Lévesque	100 000 \$
Station de pompage sanitaire Lachapelle	1 000 000 \$
Mise à niveau des stations de pompage	565 000 \$
Rue Saint-Pierre tronçon Nord	4 800 000 \$
Inspection de plomberie	100 000 \$
Aménagement paysager sentiers Héritage Roussillon	1 088 000 \$
Logiciel de gestion des documents et archives	15 000 \$
Rénovation majeure (toiture des TP)	80 000 \$
Protection cathodique – réseau aqueduc	12 000 \$
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	10 144 000 \$



COMPTE DE TAXES 2014

Prochaines échéances

3^e échéance
Jeudi 19 juin

5^e échéance
Jeudi 25 septembre

4^e échéance
Jeudi 7 août

6^e échéance
Jeudi 13 novembre

Optez pour le paiement en ligne

Pas de chèques à préparer, ni d'enveloppes à poster!

Payez vos taxes directement sur le Web. C'est simple et sécuritaire.

Cliquez sur le lien vers votre institution bancaire à partir du portail de la Ville :



ville.saint-constant.qc.ca/taxation
450 638-2010, poste 7500



L'AGRILE, UNE MENACE POUR LES FRÊNES

La Ville de Saint-Constant a un plan d'intervention

L'agrile du frêne a malheureusement fait son apparition sur le territoire de la MRC de Roussillon. La Ville, de concert avec la MRC, a mis en place un plan d'intervention pour affronter le problème. Celui-ci inclut notamment un inventaire de la foresterie urbaine, le développement de moyens de prévention et de dépistage ainsi qu'une campagne d'information aux citoyens.

Outre une section dédiée sur le site Internet de la ville au ville.saint-constant.qc.ca, un dépliant explicatif a été distribué à chaque résidence. De plus, la Ville a désigné un guichet unique pour recevoir toute question ou demande reliée à l'agrile du frêne. Les citoyens peuvent donc contacter le 450 638-2010, poste 7400 aux heures normales d'ouverture.

Qu'est-ce que l'agrile du frêne?

Il s'agit d'un insecte exotique ravageur de couleur vert émeraude ou vert cuivré brillant, d'une longueur de 8 à 15 mm qui vient de Chine. Il a été détecté au Québec en 2012. Il déjà causé la mort de millions d'arbres; des milliards d'autres risquent d'être infestés et d'en mourir. Il s'attaque à toutes les essences du frêne.



Comment se propage-t-il?

Il se propage principalement via le transport du bois de chauffage, du matériel de pépinière, des arbres et des palettes de bois. L'insecte peut aussi voler d'un arbre à un autre sur une distance de plusieurs kilomètres.

Quels sont les dommages?

L'arbre meurt dans les 3 années suivant l'apparition des premiers symptômes observables :

- Dépérissement des branches (d'abord à la cime de l'arbre)
- Apparition de plusieurs nouvelles pousses à la base ou sur le tronc de l'arbre
- Apparition de trous en forme de D majuscule dans l'écorce

Que peut-on faire?

Si le dépérissement du frêne n'atteint pas encore 30 % de ses branches, il est possible de le sauver avec le biopesticide TreeAzin. Ce produit tue la larve et empêche la reproduction chez les adultes. Ce « vaccin » est le seul efficace et permis au pays.

Puis-je traiter mon arbre moi-même?

Non. Bien que comparativement à d'autres produits offerts sur le marché, le TreeAzin possède une toxicité très faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Seuls les entrepreneurs accrédités ayant un permis d'application de pesticides peuvent appliquer le traitement. Soyez vigilants! Le prix du traitement varie selon le diamètre de l'arbre.

TROP TARD POUR SAUVER L'ARBRE?

Si l'arbre a perdu le tiers de ses branches, il est déjà trop tard pour le sauver. Celui-ci doit être abattu rapidement pour éviter la propagation des insectes. L'abattage d'arbre sur un domaine privé n'est pas réglementé. Il ne nécessite pas l'obtention d'un permis ou d'un certificat. Par contre, avant de faire abattre votre frêne, communiquez avec la division des travaux publics au 450 638-2010, poste 7400 pour vous assurer de la procédure à suivre. Nous vous recommandons de faire appel aux services d'un professionnel en arboriculture. ATTENTION l'entrepreneur et sa machinerie doivent être accrédités par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Celui-ci sera en mesure de disposer des résidus en toute sécurité.

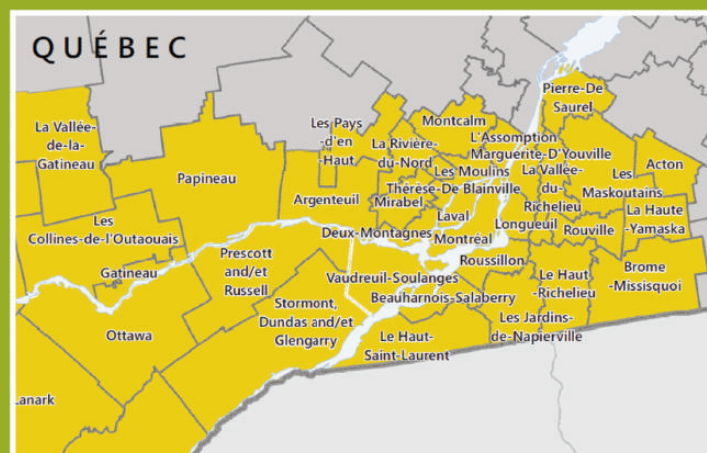
Les rebus doivent être déchiquetés en copeaux de 1 pouce x 1 pouce pour neutraliser l'infestation.

On s'informe au : 1 866 463-6017 • www.inspection.qc.ca



AGRILE DU FRÊNE : COMMENT ÉVITER LA PROPAGATION?

En respectant la zone réglementaire identifiée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) (voir les parties en jaune sur la carte). Il est donc strictement interdit de sortir de la zone, tout produit de frêne, le bois de chauffage (peu importe l'essence), le chargement de branches, bois et planches, dont on ne peut identifier l'essence. Pour sortir ces produits à risque de cette zone, il faut obtenir un certificat de l'Agence.



IMPORTANT : L'agrile peut s'abriter dans le bois de chauffage, même sur une distance de quelques kilomètres en provenance ou à destination d'un terrain de camping ou d'un chalet. Achetez-le et brûlez-le localement. Nous vous recommandons de respecter l'ensemble des règles et des règlements relatifs au déplacement au Canada du bois de chauffage et d'autres produits du bois en visitant le site Internet de l'ACIA au www.inspection.gc.ca ou en composant le 1 866 463-6017.

MA VILLE MES SERVICES

RÉFECTION DE LA RUE SAINT-PIERRE : un projet nécessaire

La Ville procède actuellement à la réfection du tronçon nord de la rue Saint-Pierre situé entre la route 132 et la montée des Bouleaux. Le chantier, qui s'échelonne jusqu'en septembre, consiste à :

1. Remplacer une conduite d'aqueduc ayant dépassé sa durée de vie utile (plus de 50 ans), permettant ainsi d'enrayer les multiples bris.
2. Construire, en partenariat avec le ministère des Transports du Québec, une conduite d'égout pluvial, afin de favoriser le développement de la rue Saint-Pierre.
3. Modifier le tracé d'une conduite sanitaire en vue d'améliorer l'écoulement.
4. Construire un trottoir du côté est en vue d'améliorer la sécurité des piétons.

Voies alternatives

Nous sommes conscients que le chantier nuira à la fluidité de la circulation dans ce tronçon de la rue Saint-Pierre. C'est pourquoi nous vous invitons à emprunter les voies alternatives suggérées dans notre portail de Services Web.

Par ailleurs, une série de mesures a été mise en place afin de diminuer les inconvénients pour les automobilistes, cyclistes et piétons se voyant dans l'obligation de circuler dans ce secteur :

- La rue Saint-Pierre sera ouverte à la circulation (une voie dans chaque direction) pendant toute la durée des travaux et le virage à gauche sera interdit sur montée des Bouleaux.
- Le lieu d'excavation sera clôturé en fonction des besoins et dans le respect des normes.
- 3 panneaux à messages variables sont installés aux points stratégiques afin d'informer les usagers sur les travaux en cours.

- Les travaux s'effectueront en semaine, à l'intérieur des heures normalement encadrées par la réglementation. Si l'horaire de travail devait s'allonger, une communication spécifique sera acheminée à chaque résidence.

La Ville vous remercie sincèrement de votre collaboration et de votre compréhension durant cette période de travaux structurants pour la revitalisation de la rue Saint-Pierre.

Commerces et rues locales accessibles

Veuillez noter que les commerces de la rue Saint-Pierre, ainsi que les rues locales adjacentes, demeureront accessibles en tout temps.

 450 638-2010, poste 7430
ville.saint-constant.qc.ca

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2014

RÉFECTION	
Reconstruction rue Saint-Pierre (entre la montée des Bouleaux et la route 132)	Mai à sept. 2014
Reconstruction d'un ponceau de la branche no 10 sur le rang Saint-Régis nord	Été 2014
Construction d'un poste de pompage sanitaire et d'un bassin de rétention souterrain sur la rue Bélanger	Automne 2014
Travaux de pavage, trottoir et bordures rue Rimbaud	Été 2014
Remplacement de filage défectueux - Éclairage rue Miron	Été 2014
Montée Saint-Régis et rue du Gèranium (terre 235 phase III) 2 ^e couche de pavage	Été 2014
Rue du Grenadier (terre 235 phase II) 2 ^e couche de pavage	Été 2014
Montée Saint-Régis (entre les rues Émard et Saint-Pierre) 2 ^e couche de pavage	Été 2014
Rue Poirier - 2 ^e couche de pavage	Été 2014
Rue Miron - 2 ^e couche de pavage	Été 2014
Scellement de fissures	Été 2014

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL	
Carré Bloomsbury - phase 2	Été 2014
Héritage Roussillon - secteur G phase 3	Été 2014
Lasalle/Saint-Roch	Été 2014



EAU POTABLE : comment et quand l'utiliser à l'extérieur du bâtiment ?

Entre le 1^{er} mai et le 15 septembre inclusivement

Arrosage impair-pair à l'extérieur

Il est permis, durant la période estivale, d'arroser les pelouses et autres végétaux et/ou de procéder au remplissage partiel des piscines, aux conditions et pour les périodes suivantes :

- Pour les immeubles dont le **numéro** est un nombre **PAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **PAIRS**, entre **20 heures et minuit**.
- Pour les immeubles dont le **numéro** est un nombre **IMPAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **IMPAIRS**, entre **20 heures et minuit**.
- Le remplissage complet des **piscines** est permis tous les jours, **entre minuit et 5 heures**, mais seulement une fois par année.

A noter que ces conditions s'appliquent, peu importe si vous utilisiez l'eau au moyen ou non d'un boyau d'arrosage.

Lavage extérieur

Il est également permis, durant la période estivale, d'utiliser l'eau pour le lavage des voitures ainsi que pour laver l'extérieur des bâtiments. Cette autorisation est accordée **aux conditions et pour les périodes suivantes** :

1. Les samedi et les dimanche de neuf heures (9 h) à dix-sept heures (17 h).
2. Entre 20 h et minuit (24 h) les jours suivants :
 - pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre **PAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **PAIRS**;
 - pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre **IMPAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **IMPAIRS**.

Nouvelle pelouse

Un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, sur obtention du permis requis, procéder à son arrosage en dehors des heures normalement permises le jour de la pose ou de l'ensemencement, et ce, pendant une période maximale de 4 heures. De plus, le détenteur du permis est autorisé à procéder à l'arrosage entre 20 h et minuit durant la période de validité du permis. Prenez note : Votre permis ne peut être émis que pour une période de 6 jours consécutifs. Un seul permis sera émis par adresse civique, par période estivale.

ARROSAGE AUTOMATIQUE : Dois-je m'inscrire?

Prenez note que selon la réglementation en vigueur, tout propriétaire ou occupant d'un immeuble muni d'un système d'arrosage automatique qui n'est pas directement branché sur un puits artésien doit contacter le Service de l'urbanisme pour s'inscrire sur une liste. Sur réception des informations requises, soit vos nom, adresse et numéro de téléphone, nous remplirons le formulaire et ferons suivre l'information à la Régie de police Roussillon qui applique également cette partie de la réglementation.

Une fois cette étape complétée, vous pouvez arroser :

Entre MINUIT (24 h) et CINQ HEURES (5 h), aux conditions suivantes :

- Pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre **PAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **PAIRS**.
- Pour les immeubles dont le numéro civique est un nombre **IMPAIR** : les jours de calendrier dont les chiffres sont **IMPAIRS**.

Branchement sur puits artésien : inscription et permis également requis

Veuillez noter que si votre système d'arrosage automatique est directement branché sur un puits artésien, il n'est pas nécessaire de vous enregistrer. Votre résidence devrait alors être consignée sur notre liste des propriétés munies d'un puits. À cet effet, une affiche illustrant une pompe de puits, qui fut remise lors de l'enregistrement de la propriété, devrait être apposée dans un endroit visible de la rue (une fenêtre par exemple). Si vous n'avez pas cette affiche, nous pourrions vous en transmettre une copie à nouveau.

VOUS RÉNOVEZ? VOUS CONSTRUISEZ?

La plupart des travaux de construction et de rénovation nécessite la délivrance d'un permis. C'est le cas notamment pour l'installation d'une piscine. Un permis assure la conformité de votre projet à la réglementation municipale, ce qui vous fera économiser temps et argent. Afin de planifier adéquatement votre projet, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 450 638-2010, poste 7400. Un agent se fera un plaisir de vous renseigner et de vous indiquer les procédures à suivre.

N'hésitez pas à nous contacter!



«Je suis bien où je suis!»



Pour l'amour de la terre... laissez le gazon par terre!

MA VILLE MES SERVICES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Vous êtes nouveau résident? Bienvenue chez vous! Merci d'avoir choisi Saint-Constant comme milieu de vie pour vous et pour votre famille.

Vous avez besoin d'information? Contactez-nous afin d'obtenir les renseignements dont vous avez besoin. Transmettez-nous un courriel en nous indiquant votre nom et adresse; nous nous ferons un plaisir de vous indiquer l'horaire des collectes, le nom de votre conseiller municipal, les travaux ayant cours dans votre secteur cet été, etc.



communications@ville.saint-constant.qc.ca



COLLECTE D'ORDURES ET DE MATIÈRES RECYCLABLES

Où s'adresser?

Pour obtenir ou remplacer un bac : Contactez notre Service des travaux publics au 450 638-2010, poste 7400.

Pour toute autre question concernant les collectes : Composez la ligne Info-collectes au 514 928-5227. Une équipe est disponible pour répondre à vos appels, aux heures normales d'ouverture.

Si vous laissez un message dans la boîte vocale, n'oubliez pas de mentionner votre nom, la ville où vous demeurez, votre adresse et votre numéro de téléphone. Un conseiller vous rappellera dans les plus brefs délais.

À votre service!

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA MRC DE ROUSSILLON

Ces programmes s'adressent à tous les résidents des villes de la MRC. Pour plus d'information, consultez la mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet Matière résiduelle/ Programmes de subvention ou contactez-nous au 450 638-1221, poste 335

4 JUILLET :

Collecte spéciale de surplus de carton

Vous avez accumulé un surplus de carton lors de votre déménagement ou de votre grand ménage? Vous aurez l'occasion d'en disposer de manière écologique en le déposant sur le bord du chemin le vendredi 4 juillet prochain avant 7 h le matin.

Quelques consignes :

- Les surplus de carton ne doivent pas entraver la collecte robotisée, c'est pourquoi il faut laisser un espace libre d'environ 60 centimètres (2 pieds) autour du bac de récupération et ne rien mettre sur celui-ci.
- Les amas de carton ne doivent pas être ficelés ni attachés ensemble.
- N'oubliez pas de défaire les boîtes volumineuses; retirez-en les plastiques et les morceaux de styromousse.



450 638-1221
mrcroussillon.qc.ca



COUCHES
LAVABLES
POUR BÉBÉ



VALEUR
MAXIMALE DE
150 \$ *

MRC DE ROUSSILLON
www.mrcroussillon.qc.ca

Programme de subventions
à l'achat d'une compostière



VALEUR
MAXIMALE DE
100 \$



Rappel

Il n'est plus nécessaire de
faire le tri des matières
dans le bac.

QUOI METTRE DANS SON BAC DE RECYCLAGE?

Imprimés :

- Journaux
- Circulaires
- Feuilles de papier
- Magazines, annuaire, etc.



Emballages :

- Sacs (papier ou plastique)
- Boîtes et carton plat
- Carton à œufs
- Boîtes de céréales, de pâtes, de mouchoirs, d'aliments surgelés, etc.



Contenants :

- Pots
- Bouteilles
- Carton de lait ou de jus
- Canned et conserves
- Assiettes en aluminium
- Contenants pour les aliments ou les produits ménagers



ADEPTES DES SPORTS D'ÉTÉ?

Soyez prudents!

Portez un casque

Saviez-vous que les blessures à la tête sont responsables d'environ 80 % des décès chez les cyclistes? Portez un casque protecteur à vélo, en patins et en skate. Assurez-vous qu'il respecte les normes de sécurité, choisissez-le à votre goût, il doit être bien ajusté sur la tête, il ne doit pas bouger.

À vélo, suivez les règles

- Respectez la signalisation.
- Roulez dans le sens de la circulation.
- Circulez à califourchon et tenez constamment le guidon.
- Signalez vos intentions.
- Circulez à la file quand vous roulez en groupe.
- Empruntez la voie cyclable lorsque la chaussée en comporte.
- Munissez votre bicyclette d'équipements de visibilité (réflecteurs, etc.).

Le skate, en toute sécurité

Le parc de planches à roulettes est situé au 290, rue Sainte-Catherine. Tu es invité à l'utiliser, il est agréable et sécuritaire.

Tu fais tes débuts dans ce sport?

- Apprends à exécuter progressivement les manœuvres, des plus faciles aux plus difficiles.
- Recherche la maîtrise de la planche plutôt que la vitesse.

- Porte un équipement protecteur bien ajusté, des chaussures à semelles antidérapantes ainsi qu'un pantalon et un chandail à manches longues.
- Effectue tes premières sorties dans les espaces aménagés à ces fins. N'hésite pas à demander à un ami ou un parent de t'accompagner, pour plus de sécurité.

Patineurs débutants...

- Choisissez des patins de bonne qualité, parfaitement ajustés à votre pied et à vos chevilles. Des patins trop grands ne supportent pas adéquatement les chevilles et nuisent au bon contrôle des mouvements.

Sur la piste...

- Portez toujours votre équipement de protection.
- Vérifiez régulièrement vos patins pour vous assurer qu'ils sont en bon état. Remplacez les roues et les freins s'ils sont usés. Les roues doivent être solidement fixées et être libres de débris et d'herbe.
- Patinez sur le côté droit des trottoirs, des pistes cyclables et autres sentiers récréatifs. Dépassez sur la gauche.
- Dans les endroits très achalandés, surveillez la circulation quand vous traversez la rue ou le chemin.
- Surveillez l'état des pistes, la présence de flaques d'eau, de trous ou de débris. En cas de doute, ralentissez. Ne patinez pas sur des surfaces mouillées ou huileuses.
- Soyez prudent à proximité des parcs. Le sable sur la piste peut enrayer vos roues. De plus, des enfants peuvent surgir devant vous, à l'improviste.



PARC DES CITOYENS : stationnez au bon endroit

La ville de Saint-Constant sollicite votre collaboration afin d'utiliser le stationnement du Parc des citoyens, lequel est accessible par la montée Lasaline (près du réservoir d'eau).

Chaque été, la situation est problématique pour les résidents demeurant à proximité du parc, la circulation augmentant considérablement lorsque les pratiques de soccer ont lieu. C'est pourquoi la vigilance est de rigueur afin d'assurer la sécurité des familles. Si le stationnement du parc est utilisé à sa pleine capacité et que vous devez circuler dans les rues avoisinantes, nous vous remercions de respecter les limites de vitesse prescrites.

VOUS UTILISEZ LE PARC CANIN?

Le chien a besoin d'espace et doit pouvoir courir en toute liberté. Le parc canin est la solution offerte à votre animal de compagnie!

Les chiens ont accès à ce parc canin à la condition expresse qu'ils soient tenus en laisse jusqu'à ce qu'ils soient rendus sur place. Ce lieu doit demeurer un endroit sécuritaire autant pour l'animal que pour tous les citoyennes et citoyens.

Se promener avec son chien sans la contrainte de la laisse est le souhait de nombreux maîtres, mais il arrive fréquemment que le chien soit sans laisse dès sa sortie du véhicule. Plusieurs personnes nous ont fait part de leur inquiétude à cet égard. En effet, il arrive trop fréquemment que des chiens se retrouvent en liberté à proximité d'une résidence.

Nous invitons les propriétaires de chiens à respecter rigoureusement les règles d'utilisation du parc canin situé près du parc du Petit Bonheur (rue Monchamp, à proximité de l'école Félix-Leclerc).



MA VILLE MES SERVICES

VOUS INSTALLEZ UNE PISCINE?

Bon à savoir...

Clôture

- Toute piscine hors-terre ou creusée doit être entourée d'une clôture si les parois ont une hauteur inférieure à 1,20 mètre. Une haie, une rangée d'arbres ou un talus ne peut, de quelque façon que ce soit, être considéré à titre de clôture aux termes du règlement municipal.
- Toute porte d'accès pratiquée dans une clôture pour piscine creusée ou hors-terre doit être munie d'un loquet et d'un mécanisme de fermeture automatique placé hors d'atteinte des enfants.

Remplissage

- Le remplissage complet de la piscine est permis, une fois l'an, entre minuit et 5 h du matin. Toutefois, il est permis d'utiliser un minimum d'eau (30 cm), en dehors de ces heures, à l'occasion du montage de la piscine.

Attention! Vous devez vous procurer un permis avant l'installation de votre piscine

 Division de l'urbanisme
121, rue Saint-Pierre
450 638-2010, poste 7400

BAIGNADE SÉCURITAIRE :

déjouons les statistiques!

Le Québec détient le triste record du plus grand nombre de noyades en piscine résidentielle au pays. Et si on déjouait les statistiques? Il existe des moyens concrets!

- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance.
- Clôturez adéquatement votre piscine.
- Équipez-vous en gilets de sauvetage.
- Apprenez les premières secours et la réanimation cardiorespiratoire.
- Établissez des règles pour votre piscine... vous avez le droit, même avec vos visiteurs adultes!

Sur le Web : un jeu ludique et instructif

Jouez le jeu des 10 erreurs à ne pas commettre lorsque vous utilisez une piscine. Repérez les erreurs sur l'image, cliquez, et celle-ci se corrigera d'elle-même.

 baignadeparfaite.com

DES GRILLADES EN TOUTE SÉCURITÉ

Vous cuisinez au propane? Voici quelques consignes de sécurité :

- N'utilisez pas le barbecue à l'intérieur de la maison, de la roulotte, du garage ou de tout autre endroit fermé.
- En été comme en hiver, les bombonnes doivent être entreposées à l'extérieur.
- Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé.
- Ne l'installez pas trop près des murs, des arbres ou arbustes, ni à proximité d'un fil électrique.
- Placez-le à une distance d'au moins 60 cm de toutes fenêtres et portes.
- Faites un bon nettoyage des grilles et brûleur après chaque utilisation.
- Inspectez régulièrement le tuyau d'alimentation reliant l'appareil à la bombonne; utilisez une solution savonneuse (ex. : liquide à vaisselle) pour détecter les fuites.
- Inspectez la bouteille de propane; portez une attention particulière aux soudures. Les bouteilles défectueuses ou âgées de 10 ans doivent être retirées et remises à un distributeur de propane qui en disposera de façon sécuritaire.
- Ne jetez jamais une bombonne au rebut.

Un message de votre Section prévention incendie.

LA SECTION PRÉVENTION INCENDIE DÉMARRE OFFICIELLEMENT SES ACTIVITÉS

Évaluer les risques, promouvoir des habitudes sécuritaires, informer, sensibiliser, aller à la rencontre des citoyens : voilà un aperçu du vaste programme qui sera déployé cette année par la Section prévention incendie des Villes de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, qui a officiellement démarré ses activités le 20 mai dernier.

La nouvelle équipe, composée du chef Mikael Grenier, d'une secrétaire et de trois techniciens en prévention des incendies, travaillera au développement d'une culture de prévention auprès des citoyens, des institutions, des commerces et des industries ainsi que des partenaires. Son objectif est de réduire de façon significative les pertes humaines et matérielles attribuables à un incendie.

On se souvient qu'en mars 2013, les conseils municipaux de Saint-Constant et de Sainte-Catherine ont approuvé une entente concernant la mise en commun de leurs ressources, ce qui a permis de satisfaire aux exigences du schéma de couverture de risques (SCR) de la MRC de Roussillon. En plus de répondre à des principes de saine gestion, cette mise en commun garantit un service optimisé et de qualité supérieure sur les deux territoires.

Les bureaux de la Section sont situés à Saint-Constant, au 147, rue Saint-Pierre.

 **Saint-Constant :**
450 638-2010, poste 7880
prevention@ville.saint-constant.qc.ca
ville.saint-constant.qc.ca

À Sainte-Catherine :
450 632-0590, poste 5499
prevention@ville.sainte-catherine.qc.ca
ville.sainte-catherine.qc.ca



De Gauche à droite : Marc Lottinville, Sébastien Lafleur et Mathieu Proulx, techniciens en prévention incendie et le chef de section, Mikael Grenier.



LES JEUX D'EAU, UN DIVERTISSEMENT RAFRAÎCHISSANT!

Heures d'ouverture : 8 h à 21 h

- Parc Réal Bellefleur (206, rue du Grenadier)
- Parc Jean-Béliveau (21, rue Perron)
- Parc du Petit bonheur (80, rue Villeneuve)

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE EURÉKA!



Comme chaque année, la bibliothèque municipale offre aux jeunes de 3 à 16 ans de participer à notre club de lecture. Nous offrons à l'enfant un journal de bord, des collants et un objet promotionnel en lien avec le thème de cette année, La découverte : Eurêka. Nous pouvons vous suggérer des lectures et à la fin de l'été, un tirage sera fait pour chaque groupe d'âge : 3 à 6 ans, 7 à 11 ans, 12 à 16 ans. Pour participer l'enfant doit être membre de la bibliothèque.

Viens t'inscrire : c'est gratuit!

S'INITIER AU LIVRE ÉLECTRONIQUE

Vous faites vos premiers pas dans l'univers du livre électronique? Pas de souci. L'équipe de la bibliothèque a prévu un accompagnement complet, incluant des sessions de formation gratuites et un guide de l'utilisateur. Les sessions de formation auront lieu à la salle multifonctionnelle du Quartier de la gare, au 121, rue Saint-Pierre :

Le 26 juin à 19 h Familiarisez-vous avec les livres numériques.

Le 17 juillet à 19 h Conseils express sur le téléchargement des livres numériques.

Les sessions de formation sont gratuites, mais les places sont limitées. On peut se procurer un laissez-passer en se présentant à la bibliothèque.



450 638-2010, poste 7230 ou 7233
bibliotheque@ville.saint-constant.qc.ca

MA VILLE MES TEMPS LIBRES

LE LIVRE NUMÉRIQUE FAIT SON ENTRÉE À LA BIBLIO DE SAINT-CONSTANT

Que diriez-vous d'emprunter un livre à la bibliothèque, sans tenir compte des heures d'ouverture et sans avoir à vous déplacer de votre domicile? Place au livre numérique à la bibliothèque de Saint-Constant!

Cette bonne nouvelle a été annoncée cette semaine par le conseil municipal et les membres du comité consultatif sur les activités récréatives, sportives, communautaires et culturelles lors du lancement du livre numérique. Ce nouveau service sera disponible dès le 16 juin prochain... de quoi réjouir les vacanciers en ce début d'été!

Rappelons que l'arrivée du livre électronique fait partie des initiatives visant à maximiser l'utilisation de la technologie pour bonifier les services aux citoyens. « Plusieurs projets en ce sens seront amorcés au cours des prochains mois. Les moyens sont disponibles pour rejoindre et servir encore plus efficacement la population; il nous appartient de les mettre au service de nos concitoyens », a souligné le maire Jean-Claude Boyer.

Comment cela fonctionne-t-il?

Réservée uniquement aux abonnés de la bibliothèque, la collection comprend près de 500 ouvrages et est majoritairement composée de romans québécois. Vous y trouverez plusieurs titres coup-de-cœur, tels que : Les héritiers du fleuve de Louise Tremblay d'Essiambre et La cuisine au barbecue des éditions La Presse. D'autres publications, notamment des périodiques, s'ajouteront d'ici la fin de l'année pour le plus grand plaisir des lecteurs.

Afin de se prévaloir de ce nouveau service, les abonnés devront obligatoirement avoir une adresse courriel et au choix, les appareils suivants : un ordinateur, une tablette, un téléphone intelligent ou une liseuse.

Chaque abonné pourra emprunter un maximum de quatre documents à la fois et la durée est de 3 semaines. L'utilisateur ne téléchargera pas un livre, mais un « droit de lecture » limité dans le temps. À l'échéance, le prêt expirera automatiquement et le document redeviendra disponible.



Le comité était fier de célébrer l'arrivée du livre numérique. De gauche à droite : Le maire Jean-Claude Boyer; les conseillers municipaux David Lemelin, également maire suppléant et Gilles Lapierre, respectivement président et vice-président du comité consultatif sur les activités récréatives, sportives, communautaires et culturelles; Nathalie Groulx, régisseuse à la bibliothèque et Nathalie Leclaire, directrice des loisirs.

LE GUIDE D'UTILISATION : votre outil de départ

Le guide d'utilisation du livre électronique sera disponible à compter du 16 juin en format PDF sur le portail Web de la Ville et en version imprimée au comptoir de services de la bibliothèque. Des fascicules adaptés à chaque plateforme (tablette, téléphone intelligent, ordinateur, liseuse, etc.) ont été préparés à cet effet.



Entrée
libre

La Fête nationale du Québec

à Saint-Constant

Sur le terrain du Centre municipal, 160, boulevard Monchamp

Mardi 24 Juin 2014

Durant la journée : plaisirs garantis!

- | | |
|----------------|---|
| 10 h à 17 h | Fermette (plusieurs animaux en exposition)
Tours de poney
Promenade dans les rues de la ville
en navette tirée par un tracteur |
| 11 h à 13 h | Diner gratuit servi aux enfants
de 5 ans à 12 ans (500 premiers enfants) |
| 11 h à 16 h | Jeux gonflables
Tatouages
Spectacle de magie
Spectacle de l'école de cirque et de gym
Jongleur |
| 17 h à 19 h 45 | Musique et chansons 100 % francophone |

En soirée : On fait des étincelles!

- | | |
|-------------------|--|
| 19 h 45 à 20 h | Spectacle de Noémie Bélanger |
| 20 h à 20 h 30 | Présentation du comité, discours
patriotique, présentation des
dignitaires et levée du Drapeau |
| 20 h 30 à 22 h | Mario St-Amand, tournée
Câline de Blues
Hommage à Jerry Boulet
Spectacle sans entracte |
| 22 h à 22 h 30 | Feux d'artifice |
| 22 h 30 à 23 h 30 | Musique 100 % francophone |

À noter que la journée débute par une messe à
l'église de Saint-Constant, de 10 h à 11 h

MERCI À NOS PARTENAIRES

- | | | |
|---|---|---------------------------------------|
| • Ville de Saint-Constant | • Marché des cultivateurs de Saint-Constant | • Métro Saint-Constant |
| • Député, comté de Sanguinet
M. Alain Therrien | • Mouvement National des Québécois | • Chenail |
| • Caisse populaire des Berges
de Roussillon | • Banque de Montréal | • Cintra |
| • Député, comté de Châteauguay-
Saint-Constant M. Sylvain Chicoine | • Kruger | • Réseau immobiliser
Prestige Plus |
| | • Lafarge | • Habitations Armani |
| | • Milimax | |
| | • L.A. Hébert | |

Une réalisation du comité de la
fête nationale du Québec de Saint-Constant

